STAATSARCHIEF

—•••—

HASSELT

Uittreksel uit het register der Verkeffingen voor de Zaal van Kuringen n° 40 blz 100

L'an mille sept cents cinquante sept, du mois de mars le trente unieme jour, pardevant moy publique notaire soubsigne et en presence des temoins embas denommés, comparurent personnellement noble et Reverend Seigneur jean Herman Baron de Stockhem chanoine treffoncier de la tres illustre cathedralle de Liege, seigneur de Spalbeck, Stevort Berbouck ete d'une et noble et genereux Seigneur Nicolas Erasme Baron de Stockhem seigneur d'yzier, conseillier de sa serenissime Eminence dans son Conseil ordinaire de liege d'autre parte, lequel dit seigneur premier comparant at été si avisé et deliberé, que de sa volonté franche et libre, il at mis constitué et surrogué, comme il met, constitue et surrogue le

le dit Seigneur second comparant present acceptant, dans tous droits et actions luy compettant et pouvant competter, sur le chateau terre et seigneurie de Heers, et biens cens et rentes en dependants, signament a l'egard des actions de purgement ou autres intentées contre le Reverendissime Seigneur abbe et monastere de St Laurent lez Liege, tant a la cour et justice du dit Heers, que pardevant la noble salle de burenge, pour par le dit Seigneur second comparant en pouvoir jouir user profiter faire exercer et disposer, ainsi et comme il trouverat a propos de la meme maniere que ledit seigneur premier comparant auroit pu faire luy mesme et a son indemnité entiere, et pour le premis renouveller et realiser pardevant touttes courts et justices, les parties constituent tous porteurs. fait et passé dans une place en haut de leure maison située hors chateau, paroisse de St Jean baptiste a liege en presence du Reverend sieur gerard nicolas frackin chanoine de St Gille dans l'Eglise cathedralle de Liege et du reverend sieur antoine Maffet pretre temoins a ce requis et appellés, lesquels avec les seigneurs comparants ont signé l'originelle de cette puis soubsigne et moy T. Heyne nottaire admis et immatriculé suivant l'Edit de son Altesse evecque et prince de Liege au premis requis in fidem.

Voor eensluidend uittreksel afgeleverd op aanvraag van den heer Burggraaf Desmaisières te Heers

Hasselt, den 9 Juli 1900 twee en veertig

De Conservator,

J. Heyne

STAATSARCHIEF HASSELT

Kosten
1 zegel f. 6.50
1 rol f. 4.25
f. 10.75